Site Naturel de Compensation de Cossure

Rapport d'activité année 2017

14/05/2018

cdc biodiversité | GROUPE Caisse des Dépôts

Table des matières

1 Introduction 3
2 Résultats des suivis de la végétation et de la faune 4
2.1 Suivi de la végétation, réalisé par l'Institut Méditerranéen de Biodiversité et d'Écologie marine et continentale (IMBE) 4
2.2 Suivi de l'avifaune, réalisé par le Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN) PACA5
2.2.1 Rappel de la méthode 5
2.2.2 Effectifs d'oiseaux en reproduction 5
3 Gestion pastorale Saison de pâturage 2017 10
3.1 Place Sud : 10
3.2 Place Nord : 11
3.3 Bilan pluri annuel 11
4 Rédaction du second Plan de gestion 2018-2022 12
4.1 Section A : Diagnostic du site et enjeux de gestion 12
4.1.1 Synthèse de l'évaluation du premier plan de gestion 12
4.1.2 Implications sur l'évaluation des enjeux du site 13
4.2 Section B : Définition des objectifs et planification des opérations 14
5 Transactions d'Unités de Compensation (UC) 14
6 Rapport d'évaluation intermédiaire 14
7 Principaux éléments de communication 15

1 Introduction

CDC Biodiversité, a acquis dans la plaine de Crau 357 hectares d'anciens vergers sur le site de Cossure à Saint-Martin-de-Crau (13), afin d'y réhabiliter un espace favorable à l'élevage ovin et à la biodiversité. L'objectif de l'opération étant de reconstituer une végétation de pelouse sèche rase composée majoritairement d'espèces sauvages communes en Crau sèche, dans le but d'offrir un habitat favorable à plusieurs espèces faunistiques emblématiques de la Crau sèche : Outarde canepetière, Ganga cata, Œdicnème criard, Faucon crécerellette, Alouette calandre, Alouette calandrelle, etc. ; éventuellement à certaines espèces d'insectes comme le Criquet rhodanien ou à d'autres espèces patrimoniales comme le Lézard ocellé.

L'espace naturel restauré complète et renforce la cohérence écologique de la Réserve Naturelle des Coussouls de Crau (RNCC).

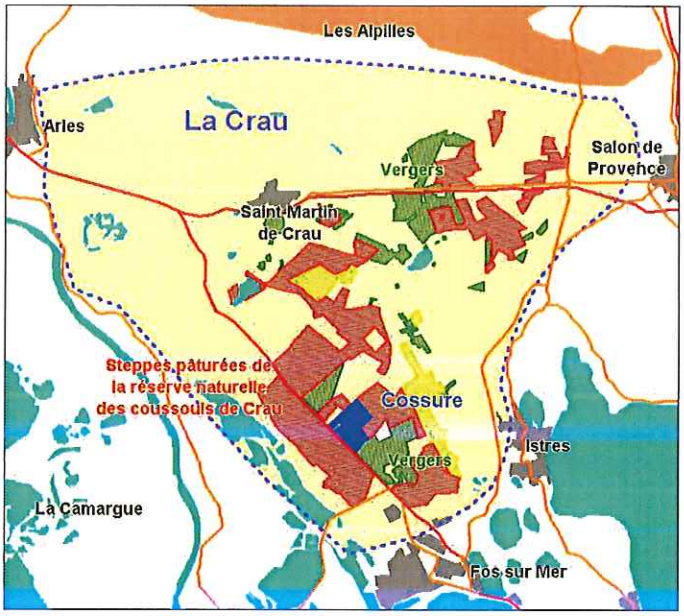

Cette opération pilote est conduite avec le Ministère en charge de l'écologie pour expérimenter la création d'une « Réserve d'Actifs Naturels ». Les aménageurs peuvent trouver réponse à leurs besoins en matière d'actions positives pour la biodiversité en particulier au titre des mesures compensatoires liées aux impacts résiduels de leurs projets, dans une démarche de neutralité écologique.

L'opération Cossure concrétise un projet imaginé par les acteurs clés du territoire de la Crau. Collectivités locales, agriculteurs, naturalistes, scientifiques et administrations en charge de l'agriculture et de l'environnement, ont fait le choix d'une réhabilitation écologique et pastorale du site de Cossure.

L'opération de réhabilitation lancée en 2008 est en phase de gestion conservatoire depuis 2010.

L'article L 163-1 alinéas 2 de la loi Biodiversité du 8 Août 2016 définit les modalités de compensation par l'offre. De ce fait, le dispositif expérimental de « Réserve d'Actifs Naturels » a été confirmé sous la forme de « Site Naturel de Compensation ».

Le présent document constitue le rapport d'activité établi annuellement à destination des Maîtres d'Ouvrage qui ont souscrit financièrement au Site Naturel de Compensation de Cossure. Ce rapport a pour objectif de présenter l'état d'avancement de l'opération en termes d'aménagement, d'opérations de gestion, de suivi scientifique et de communication.

2 Résultats des suivis de la végétation et de la faune

2.1 Suivi de la végétation, réalisé par l'Institut Méditerranéen de Biodiversité et d'Écologie marine et continentale (IMBE)

Pour mémoire, les techniques de génie écologique suivantes ont été mises en œuvre en 2009 pour réhabiliter le couvert végétal :

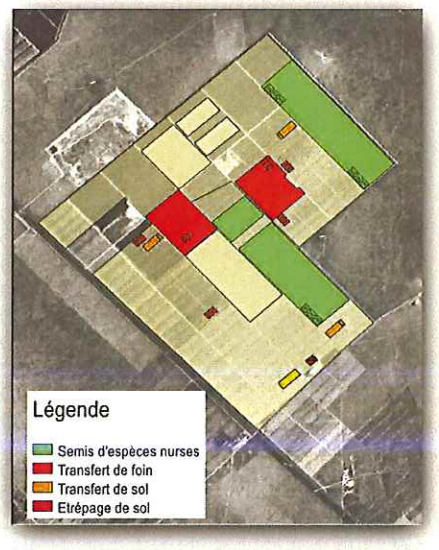

- le retour du pâturage ovin, pour limiter l'expansion des espèces non désirées ;
- l'étrépage du sol, afin de supprimer la banque de graines des espèces adventices et la diminution de la fertilité du substrat en surface ;
- le semis d'espèces nurses, pour permettre l'occupation rapide des niches trophiques et spatiales pour ensuite libérer des sites favorables à l'installation d'espèces moins compétitrices une fois le pâturage pérennisé,
- le transfert de foin, visant à réintroduire un pool de graines d'espèces locales provenant de la steppe originelle,
- le transfert de sol, permettant la réintroduction d'un pool d'espèces ainsi que leurs microorganismes associés.

Depuis 2010, les différentes analyses statistiques réalisées ont montré une très grande variabilité dans les résultats des différents traitements en fonction des années, ceux acquis au printemps 2017 ne peuvent donc être considérés comme définitifs. Même après huit années de suivi, au regard de la dynamique à long-terme qui a conduit à la végétation steppique actuelle (plusieurs milliers d'années), les résultats de l'année 2017 représentent des pierres à l'édifice mais ne sont pas déterministes de l'issue de l'expérimentation de Cossure. L'importante variabilité dans les résultats peut être reliée à celle des conditions climatiques annuelles de la période 2010-2017, ayant fortement influencé la dynamique de la végétation et donc les pratiques pastorales. Il faut donc bien avoir à l'esprit que ces relevés n'ont pas vocation à exprimer des résultats pour l'année en cours (assez peu de répétitions), mais qu'ils serviront plus à interpréter les résultats des prochaines années sur le moyen terme (2010-2018). Le bilan suivant est issu des observations sur le terrain réalisé au printemps 2017.

En 2017, les résultats des expérimentations de restauration ont montré des différences significatives concernant la hauteur moyenne, le recouvrement et la richesse de la végétation.

Depuis, 2010, on observe une évolution globale de tous les traitements (sauf le transfert de foins), y compris le témoin, vers celle de la steppe de référence. On peut également mesurer une baisse des variations biannuelles de la hauteur et du recouvrement en liens avec les printemps pluvieux.

En conclusion, l'ensemble des traitements effectués semblent se placer sur la trajectoire de la steppe de référence sauf pour le transfert de foins. Cependant les indices mesurés (HAI, CII), prenant en compte l'ensemble des paramètres précédemment cités, montrent encore de très fortes différences avec la steppe de référence notamment du fait de la présence d'espèces ubiquistes non présentes dans la steppe de référence.

De la même manière qu'en 2016, le développement de l'Amaranthe a fait l'objet d'une surveillance accrue pour procéder à des mesures correctrices le cas échéant, ce qui n'a pas été nécessaire du fait des conditions climatiques estivales.

2.2 Suivi de l'avifaune, réalisé par le Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN) PACA

2.2.1 Rappel de la méthode

Le CEN PACA a mis en place en 2008 un suivi des populations d'oiseaux du site de Cossure, basé sur la méthode des points d'observation et d'écoute du programme national STOC-EPS (Suivi Temporel des Oiseaux Communs - Échantillonnages Ponctuels Simples). 14 points d'écoute sont prospectés chaque printemps à deux reprises entre mai et juin.

Les résultats présentés portent sur le nombre d'observations de chaque espèce lors de chacun des deux passages réalisés au printemps (cumul des maxima par point des deux passages). Ces résultats sont complétés par des commentaires provenant d'observations ornithologiques menées plus tard dans la saison dans le cadre d'autres protocoles de suivi (recherche d'indices de reproduction).

2.2.2 Effectifs d'oiseaux en reproduction

Entre 2010 et 2017, toutes les espèces steppiques visées par l'opération ont été observées en période de reproduction sur Cossure. Seul le ganga cata, observé seulement ponctuellement en 2010, ne se reproduit pas régulièrement sur le site.

En 2017, comme c'est le cas de manière générale depuis 2010, l'outarde canepetière est l'espèce la mieux représentée sur le site. Les autres espèces sont moins abondantes, on notera cependant une tendance à l'accroissement des effectifs d'alouette des champs et d'oedicnème criard, nettement confirmée en 2017. Pour la plupart des espèces, les variations des effectifs recensés reflètent une conjonction de différents facteurs concomitants délicats à différencier. La hauteur de végétation sur le site joue certainement un rôle dans l'attractivité pour certaines espèces (oedicnème criard et alouette calandre par exemple), mais a également une influence sur la capacité de l'observateur à les détecter (détectabilité inférieure quand l'herbe est plus haute). Il est possible que les hauteurs importantes de végétation enregistrées depuis 2013 soient un frein à l'expansion de certaines espèces, comme l'oedicnème criard, l'alouette calandre ou l'alouette calandrelle, même si ces espèces sont observées régulièrement sur le site en période de reproduction.

Nom espèce	*2008	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Outarde canepetière	9 (0)	39 (10)	59 (25)	41 (16)	38 (13)	26 (12)	17 (7)	32 (20)	26 (19)
Oedicnème criard	11 (0)	16 (1)	8 (0)	9 (0)	13 (1)	7 (2)	10 (4)	6 (1)	17 (8)
Ganga cata	0 (0)	10 (2)	11 (0)	3 (0)	5 (0)	2 (0)	0 (0)	2 (2)	0 (0)
Alouette calandre	1 (0)	6 (0)	29 (8)	10 (5)	5 (0)	13 (3)	2 (0)	6 (2)	11 (6)
Alouette calandrelle	5 (0)	11 (6)	11 (3)	5 (1)	5 (2)	0 (0)	1 (1)	2 (2)	3 (0)
Alouette des champs	12 (0)	28 (0)	27 (3)	38 (4)	31 (0)	7 (5)	24 (6)	21 (7)	33 (14)
Cochevis huppé	4 (0)	8 (2)	20 (10)	19 (11)	25 (0)	10 (7)	11 (10)	4 (4)	5 (5)
Pipit rousseline	4 (0)	27 (8)	23 (14)	13 (4)	20 (9)	15 (5)	9 (9)	6 (6)	5 (5)
Nb esp. Steppiques	7 (0)	8 (6)	8 (6)	8 (6)	8 (4)	7 (5)	7 (5)	8 (8)	7 (6)
Total contacts	46 (0)	145 (29)	188 (63)	136 (41)	142 (25)	80 (34)	74 (37)	79 (44)	100 (57)

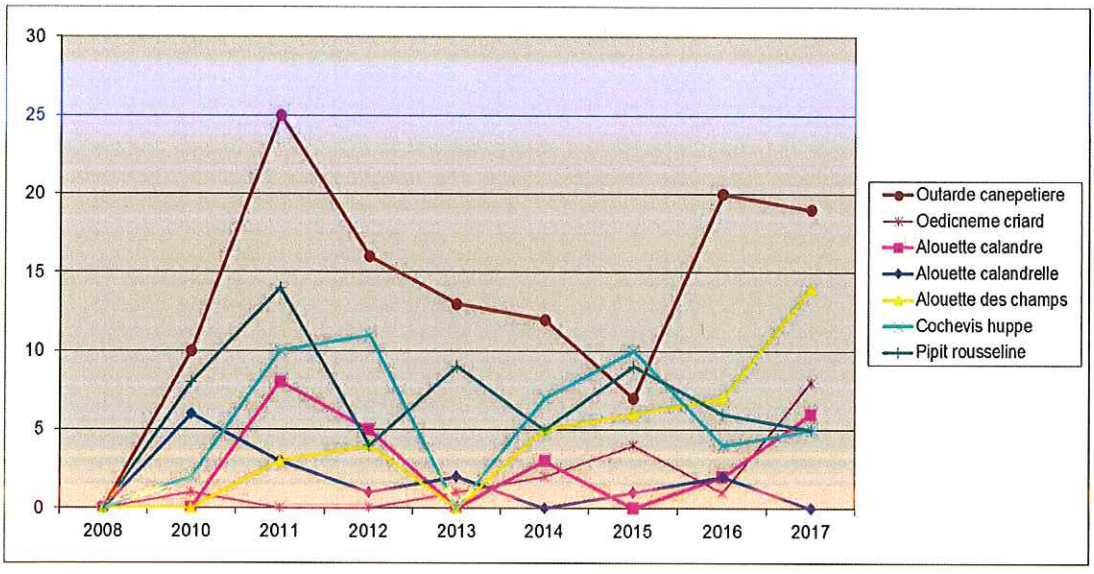

Evolution des effectifs des principales espèces d'oiseaux steppiques en période de reproduction sur le site de Cossure par le protocole STOC EPS. Données CEN PACA.

2.2.2.1 Distribution de l'avifaune en reproduction

L'analyse de la distribution des espèces d'oiseaux contactés lors des protocoles STOC EPS montre que l'avifaune se distribue sur l'ensemble du site. Chacun des 14 points d'écoute répartis sur Cossure permet d'observer une moyenne annuelle minimale de 10 espèces d'oiseaux (moyenne de 25 contacts cumulés sur les 2 passages), dont au moins 3 espèces d'oiseaux steppiques (moyenne de 8 contacts cumulés sur les 2 passages). En ce qui concerne plus particulièrement les espèces steppiques, on notera qu'elles ont tendance à être moins nombreuses et moins abondantes sur les points d'écoute les plus proches de la RN 568.

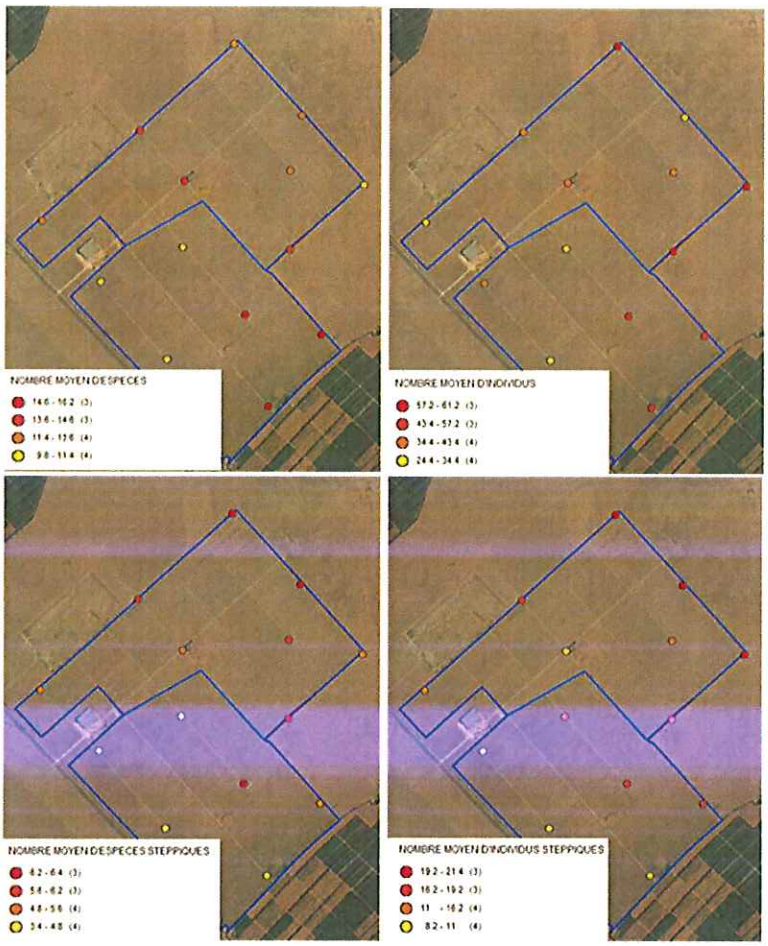

Représentation de la diversité et de l'abondance des espèces d'oiseaux contactées en période de reproduction sur les 14 points d'écoute STOC EPS entre 2013 et 2017. Haut, gauche : nombre moyen d'espèces d'oiseaux contactées par point ; haut, droite : nombre moyen de d'individus contactées par point ; bas, gauche : nombre moyen d'espèces d'oiseaux steppiques contactées par point ; bas, droite : nombre moyen de d'individus d'espèces steppiques contactées par point ;

2.2.2.2 Effectifs d'outardes en reproduction

La dynamique des années 2011-2015 montrait une raréfaction progressive de l'outarde canepetière, aussi bien sur Cossure que dans le voisinage immédiat.

En 2016 et 2017, on observe un accroissement des effectifs de mâles chanteurs sur Cossure, avec 20 mâles comptabilisés en 2016 (effectif le plus important après 2011), et 12 mâles en périphérie (comparable à 2014 et 2015). La densité de mâles au « cœur » de Cossure, étudiée sur les 6 points d'écoute centraux, confirme le phénomène : 12 mâles comptabilisés en 2016 soit 2 mâles/point en moyenne, alors que ce chiffre n'avait jamais dépassé 1 mâle/point depuis 2010. L'effectif reste élevé en 2017 avec 19 mâles dont 10 sur les points centraux.

Date	*8/6/10*	*8/6/11*	*8/6/12*	*10/6/13*	*30/5/14*	*10/6/15*	*18/5/16*	*22/5/17*	***Moy***
Total mâles	*5*	*5*	*5*	*8*	*5*	*5*	*12*	*10*	***6.88***
mâle/point	*0.83*	*0.83*	*0.83*	*1.33*	*0.83*	*0.83*	*2.00*	*1.67*	***1.15***

Nombre et densité de mâles chanteurs d'outardes recensés sur les 6 points d'écoute interne de Cossure entre 2010 et 2017

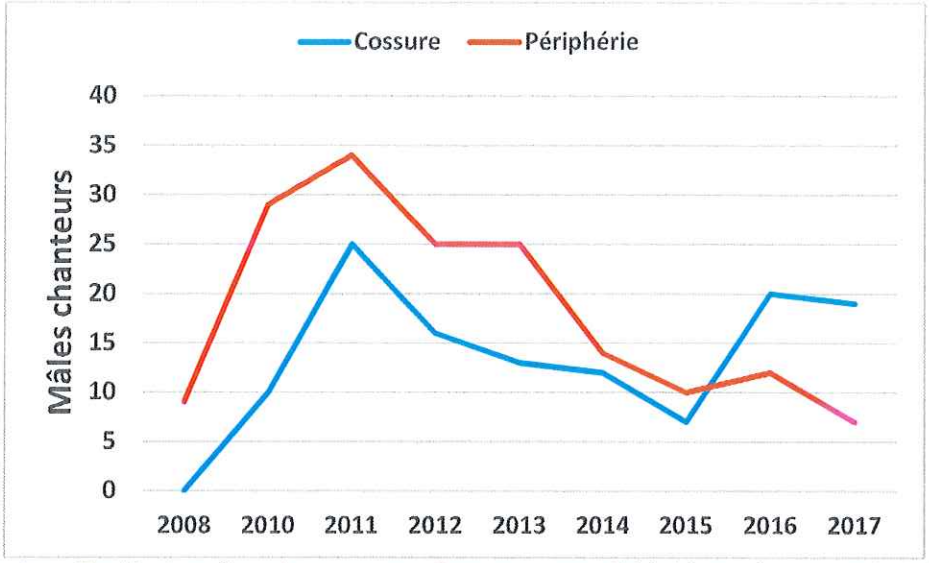

Evolution des effectifs de mâles chanteurs sur Cossure et en périphérie par le protocole STOC EPS. Données CEN PACA.

2.2.2.3 Effectifs d'outardes en hivernage

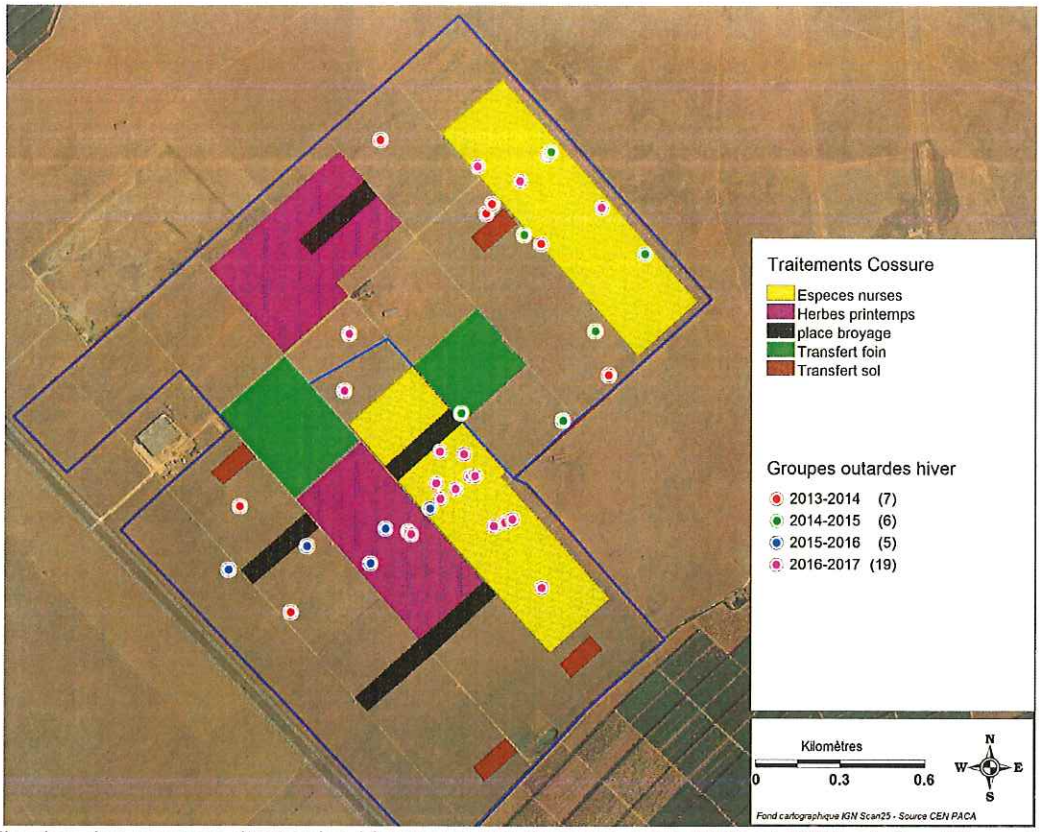

Localisation des groupes d'outardes hivernants sur Cossure entre 2013 et 2017, et répartition selon les traitements de génie écologique appliqués au milieu.

L'Outarde canepetière est contactée régulièrement, avec des rassemblements atteignant 80 individus, chiffre remarquable pour cette partie de la Crau. Depuis la mise en place du protocole de suivi hivernal, l'outarde est contactée en moyenne une fois par tournée (11 outardes par visite en moyenne), sachant que le protocole n'a pas vocation à détecter tous les oiseaux présents sur le site. L'hiver 2016-2017 a révélé un nombre exceptionnellement élevé d'outardes sur Cossure, avec 2 groupes totalisant 28 oiseaux en moyenne par sortie.

Année	*N visites*	*N grp tot*	*Out tot*	*Moy Grp/vis.*	*Moy Out/vis.*
2013	*10*	*7*	*61*	*0.7*	*6*
2014	*10*	*6*	*33*	*0.6*	*3*
2015	*7*	*5*	*35*	*0.7*	*5*
2016	*10*	*19*	*284*	*1.9*	*28*
Moyenne	*9.25*	*9.25*	*103*	*0.98*	*10.7*

Nombre de groupes hivernants d'outardes et nombre d'individus contactés lors des prospections de terrain entre 2013 et 2017

Les outardes hivernantes sont contactées sur l'ensemble des types de milieux de Cossure. Entre 2013 et 2015, aucune tendance nette n'est décelée quant à une éventuelle utilisation préférentielle d'un type de milieu par les outardes. En revanche, lors de l'hiver 2016-2017, les groupes d'outardes ont été principalement contactés sur les semis d'espèces nurses.

Milieu	2013	2014	2015	2016	Total milieu
Réhabilitation (224 ha)	6 (50) 3 (22)	3 (19) 1 (8)	2 (13) 1 (6)	2 (29) 1 (13)	13 (111) 6 (50)
Espèces nurses (60 ha)	1 (11) 2 (18)	2 (13) 3 (22)	1 (3) 2 (5)	15 (243) 25 (405)	19 (270) 32 (450)
Herbes printemps (40 ha)			2 (19) 5 (48)	2 (12) 5 (30)	4 (31) 10 (78)
Transfert foin (20 ha)		1 (1) 5 (5)			1 (1) 5 (5)
Transfert sol (4 ha)					
Total année	**7 (61)**	**6 (33)**	**5 (35)**	**19 (284)**	**37 (413)**

Nombre de groupes hivernants d'outardes et effectif total (entre parenthèses) par année et par type de traitement de la végétation. En italique bleu sont figurés le nombre de groupes et l'effectif (entre parenthèses) rapportés à 100 ha du milieu considéré.

3 Gestion pastorale Saison de pâturage 2017

A l'échelle du site, malgré la sécheresse marquée de l'été 2016, qui a notamment porté atteinte à un pourcentage conséquent (non évalué) des pieds de fétuque sur les 2 places d'espèces nurses, des pluies régulières à l'automne puis au printemps 2017 ont permis un niveau de ressource correct sur l'ensemble de la saison.

La hausse importante des températures à partir du 20/05/2017 a en revanche rapidement desséché la végétation restant en place.

3.1 Place Sud :

Des évolutions structurelles ont eu lieu pour l'éleveur locataire de cette place depuis 2015 puisqu'il s'est associé avec un autre éleveur possédant un troupeau de taille importante. Un effectif plus conséquent a ainsi été mobilisé sur le site, sur des séquences de pâturage plus courtes. Deux séquences de pâturage d'une dizaine de jours ont eu lieu en fin d'année avec un premier lot de 1200 bêtes amené début novembre, puis un second passage avec un lot de 1488 bêtes fin Novembre.

Le site n'a ensuite plus été pâturé jusqu'au 4 mars où un lot de 1180 brebis a été amené. Cet effectif a été augmenté à 1920 bêtes dès le 18 et maintenu à ce niveau pendant un mois. Le site n'a ensuite plus été pâturé jusqu'au 23 mai où un lot de 1850 bêtes a été ramené. La période initialement prévue d'une présence de 3 semaines à un mois avec cet effectif a rapidement dûe être écourtée, les orges des rats posant trop de problèmes.

La pression globale a ainsi été légèrement moindre qu'en 2016.

	Date arrivée	Date départ	Nbre jours	Effectif	jpb
2016-2017	04-nov	12-nov	8	1200	55
	21-nov	03-déc	12	1488	101
	04-mars	17-mars	13	1180	87
	18-mars	15-avr	28	1920	305
	23-mai	28-mai	5	1850	53
TOTAL			**66**		**601**

3.2 Place Nord :

L'arrivée d'un premier lot de 700 brebis a eu lieu mi-décembre, comme cela avait pu être le cas en 2015 sur cette place. De même, la date d'arrivée du lot de 400 bêtes pris en pension a été maintenue tôt en saison (présence du 24 décembre au 10 mars).

Début février un lot de 250 tardonnières a été enlevé pour agneler sur le site principal de l'exploitation (St-Chamas), tandis qu'un lot de 350 brebis vides était amené.

Ce schéma a été quasi similaire à la saison 2015-2016. La fin de séquence de pâturage a cependant été plus compliqué que la saison précédente avec une végétation plus sèche au mois de Mai et des problèmes sanitaires renouvelés liés à l'orge des rats en particulier (infection yeux, oreilles). La densité de chardons a également été plus conséquente et un affouragement complémentaire a été nécessaire, l'herbe restant sur ces zones étant devenue inaccessible aux brebis.

Sur la saison, ce sont près de 10 T de foin et 16 T de maïs qui ont été distribuées.

	Date arrivée	Date départ	Nbre jours	Effectif	jpb
2016-2017	17-déc	24-déc	7	700	27
	25-déc	05-févr	42	1100	257
	06-févr	10-mars	32	1200	213
	11-mars	01-avr	21	800	93
	02-avr	20-mai	48	700	187
TOTAL			**150**		**777**

3.3 Bilan pluri annuel

Saisonnalité de la fréquentation des deux places de pâturage :

Place Nord

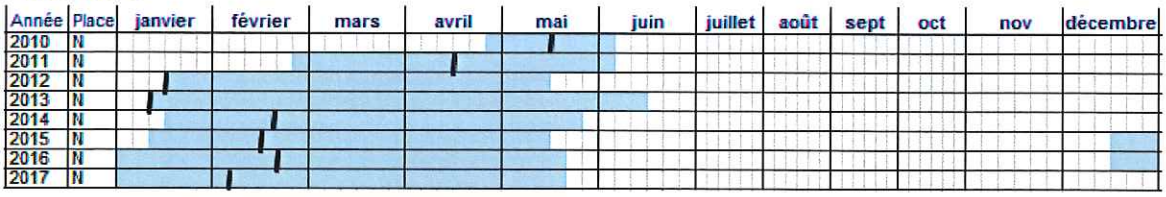

Place Sud

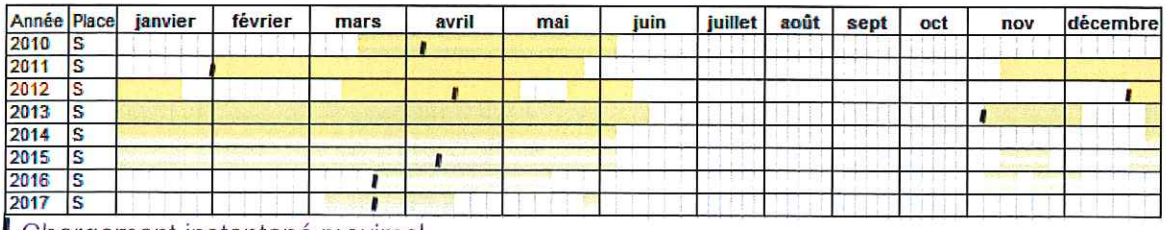

Chargement instantané maximal

Fréquentation des places et chargement global par saison pastorale (hiver n-1 / printemps n) :

Place Nord

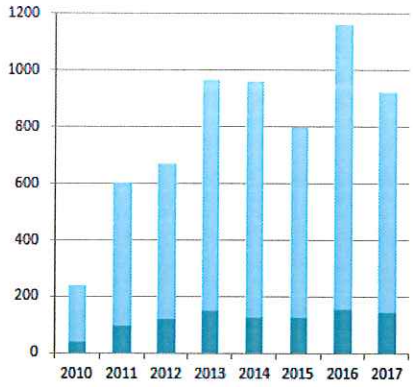

Place Sud

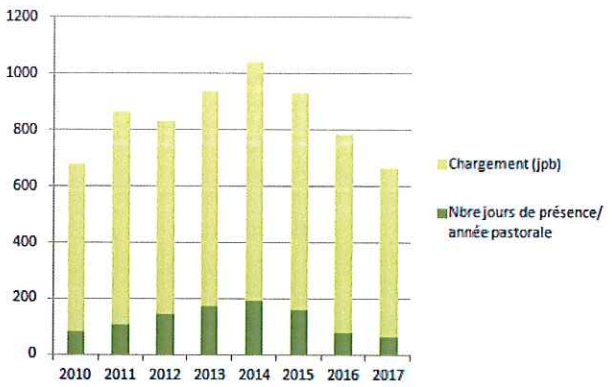

4 Rédaction du second Plan de gestion 2018-2022

4.1 Section A : Diagnostic du site et enjeux de gestion

4.1.1 Synthèse de l'évaluation du premier plan de gestion

Après sept années de mise en œuvre du premier plan de gestion du Domaine de Cossure, les principaux objectifs de gestion et de conservation du patrimoine naturel visés par l'opération ont été accomplis :

- Le site présente une physionomie de pelouse sèche globalement favorable à la faune steppique, et a été recolonisé par la grande majorité des espèces animales visées, notamment l'Outarde canepetière et l'Alouette calandre. Les densités d'outardes observées en période de reproduction sont très satisfaisantes, et le site assure également de bonnes conditions d'hivernage de l'espèce.
- L'une des principales gageures au démarrage du programme était de parvenir à instaurer une gestion adaptative, permettant de répondre à la principale inconnue : la dynamique du milieu. Cette gestion adaptative a été conduite grâce au dialogue mis en place avec les éleveurs, et les modifications apportées à la gestion pastorale ont largement contribué au maintien durable de la physionomie de pelouse sèche. Bien que certains paramètres restent à surveiller (notamment la hauteur et la densité de la pelouse), la dynamique des milieux naturels sur le site reste sous contrôle.
- La ressource pastorale disponible sur le domaine, ainsi que les bonnes conditions d'accueil des troupeaux, font que le site de Cossure répond aux objectifs techniques et économiques des exploitants qui l'utilisent. Les premières années de gestion ont montré qu'il y a une bonne compatibilité entre les objectifs de conservation du patrimoine naturel et les objectifs de production des exploitants, moyennant une gestion adaptative et concertée.

Quelques points méritent cependant une attention particulière :

- La dynamique du couvert herbacé reste parfois difficile à contrôler par le pâturage. 8 ans après la réhabilitation du site, la richesse des sols et la nature des espèces en place génèrent un couvert herbacé plus haut et plus dense que le coussoul de référence, et d'une composition qui en reste très éloignée. Cette végétation herbacée haute peut être un frein pour l'installation de certaines espèces animales visées (ganga cata, oedicnème riard), mais elle est sans doute favorable à d'autres espèces comme l'outarde canepetière.
- Les repousses de pêchers restent fréquentes sur certains secteurs (à l'est de l'entrepôt notamment). Le contrôle par le pâturage ne les élimine pas totalement, et leur traitement manuel ou mécanique a été peu efficace.
- L'explosion d'Amaranthe blanche en 2014 impose une surveillance de la dynamique estivale de cette espèce, afin de prévenir les dommages qu'elle pourrait causer au voisinage.

4.1.2 Implications sur l'évaluation des enjeux du site

Les 8 premières années de gestion après la réhabilitation du domaine de Cossure montrent un bilan globalement très positif vis-à-vis des objectifs initiaux de l'opération qui étaient de reconstituer une pelouse sèche favorable à la faune patrimoniale de la Crau :

- Différents faciès de pelouses sèches sont en place, sans dynamique d'embroussaillement forte.
- Malgré les résultats limités de certains traitements de réhabilitation en termes de structure et de composition de la végétation (en cela qu'ils n'ont pas permis d'accélérer la trajectoire des pelouses en place vers la mise en place de la pelouse de référence), on peut penser que les dynamiques à l'œuvre permettront de conserver le caractère de pelouse sèche des milieux, tendant sur le long terme vers une pelouse sèche rase.
- Les principales espèces visées par l'opération ont recolonisé le site. L'outarde canepetière et l'alouette calandre sont présentes en reproduction, l'outarde étant présente toute l'année sur le site. La mise en place de gîtes artificiels a favorisé le retour du lézard ocellé, qui se reproduit sur Cossure.

Ce bilan positif sur les enjeux prioritaires du 1er plan de gestion implique qu'il n'y a pas nécessité de recadrage majeur de la gestion.

- Une gestion pastorale à affiner, dans la limite des capacités des éleveurs

Le postulat de départ au démarrage du plan de gestion s'est bien confirmé : en raison de l'enrichissement des sols par la fertilisation de l'ancien verger, les pelouses de Cossure constituent un écosystème très dynamique, complexe à piloter de manière fine. La gestion pastorale par les deux éleveurs conventionnés s'adapte autant que possible aux variations de productivité de la végétation, mais les contraintes intrinsèques à chaque exploitation ne permettent pas nécessairement une parfaite adaptation des chargements et des calendriers de pâturage à la ressource disponible. S'il pourrait être théoriquement souhaitable que le pâturage soit plus fortement cadré afin d'obtenir un

meilleur contrôle de la végétation, il convient de rappeler que l'esprit de la gestion pastorale des espaces naturels en Crau est de concilier au mieux les objectifs environnementaux avec les objectifs technico-économiques des éleveurs. Dans le second plan de gestion, on poursuivra activement la concertation entre propriétaire, gestionnaires, chercheurs et éleveurs pour améliorer le contrôle pastoral de la végétation, tout en garantissant le respect des contraintes propres à chaque élevage.

- Des bénéfices écologiques en partie liés au dimensionnement de l'opération

Le suivi des espèces animales ciblées a montré que le domaine de Cossure a été recolonisée dans son ensemble. L'une des clefs du succès de l'opération de réhabilitation est l'importance de la surface traitée : la plupart des espèces steppiques ont besoin de grandes surfaces d'habitat favorable, dans de larges paysages ouverts. L'importante surface réhabilité sur Cossure, 357 ha, a démultiplié le bénéfice écologique de l'opération en réouvrant une large section du paysage local, et il est probable qu'une opération de moindre envergure aurait eu des effets proportionnellement moins démonstratifs.

Ce phénomène est vraisemblablement accentué pour des espèces à structure sociale complexe comme c'est le cas de l'outarde canepetière. Les territoires des mâles chanteurs sont agrégés en « leks », dont la fonctionnalité est en partie liée à la surface d'habitat favorable disponible sur et autour du lek. L'attractivité des habitats favorables pour la reproduction de l'outarde est dans ce cas fonction de la taille du site et de l'ouverture du paysage alentours ; en ce sens, l'importance de la surface rendue favorable à Cossure contribue sans doute à expliquer les fortes densités de mâles chanteurs rencontrés sur l'ensemble du site.

4.2 Section B : Définition des objectifs et planification des opérations

L'évaluation du premier plan de gestion a montré que les principaux objectifs de gestion du site pour la période 2010-2016 ont été atteints. Les enjeux du site restent inchangés, de même que les objectifs à long terme. Les objectifs du second plan sont à adapter à la marge pour prendre en compte les évolutions du milieu et des pratiques.

5 Transactions d'Unités de Compensation (UC)

En 2017, la Région PACA a acquis 5 UC au titre de la première phase de son projet d'aménagement de l'Aéroport d'Avignon. Par la suite en 2018 et en 2019, la Région PACA devrait faire l'acquisition de 12,5 UC supplémentaires en fonction de l'avancement des travaux.

Par ailleurs, fin 2017 le Ministère des Armées a fait l'acquisition de 5 UC dans le cadre d'un aménagement au sein de la base d'Istres.

Le nombre d'Unités de compensation valorisées à la fin 2017 est de 175,5 ; soit 49,2% du nombre total d'UC.

6 Rapport d'évaluation intermédiaire

La convention cadre entre le Ministère chargé de l'Environnement et CDC Biodiversité a défini les modalités de suivi de l'expérimentation de la compensation par l'offre au Domaine de Cossure. Cette convention prévoyait la réalisation d'un bilan à mi-parcours de la démarche. Ce bilan devait permettre

de présenter les résultats de la première phase d'expérimentation et d'établir les modalités de sa poursuite. C'est l'objet du Rapport d'évaluation intermédiaire qui a été élaboré et transmis au Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer en juin 2016.

7 Principaux éléments de communication

Courant 2017, plusieurs articles de presse ont abordé l'expérimentation nationale d'offre de compensation en citant le SNC de Cossure.

Par ailleurs, le SNC de Cossure a été intégré à la commission d'enquête sénatoriale sur la réalité des mesures de compensation des atteintes à la biodiversité engagées sur des grands projets d'infrastructures, intégrant les mesures d'anticipation, les études préalables, les conditions de réalisation et leur suivi. Dans ce cadre une visite de Cossure et une rencontre des acteurs locaux a eu lieu le 06/02/2017 en présence des sénateurs Jean-François Longeot et Ronan Dantec.

www.cdc-biodiversite.fr

CDC Biodiversité
102, rue Réaumur
75002 PARIS

T. +33 (0)1 80 40 15 00
contact@cdc-biodiversite.fr

Antenne Sud-Est
Actimart U1B
1 B allée du square
1140 rue André Ampère
13290 Aix en Provence

T : (0)4 28 38 06 83

Antenne Sud-Ouest
333 Boulevard du Président Wilson
33200 BORDEAUX

T : (0)5 32 09 08 71

SAS au capital de 17 475 000 euros
Siège social : 102 rue Réaumur 75002 PARIS
RCS Paris 501 639 587
Siret 501 639 587 00028 - APE 6420Z
N° TVA Intracom. FR51501639587

cdc biodiversité | GROUPE Caisse des Dépôts